



Parlement Jurassien

Question écrite N° 3105

Unité accueil de Moutier

Nous ne revenons aucunement sur la décision prise par la préfète du Jura bernois.

Par contre, suite au vote du 18 juin 2017 des Prévôtoises et des Prévôtos, le Gouvernement jurassien a créé l'Unité d'accueil de Moutier comprenant 5 postes de travail. Nous avons appris l'engagement du responsable de cette structure auprès d'un nouvel employeur de la place.

Si toutes les négociations sont à ce jour en suspens, notre groupe demande au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Cette unité d'accueil va-t-elle surseoir ou continuer ses tâches sur le processus de transfert de Moutier ?
- Si oui, le poste du responsable sera-t-il repourvu ou la cellule continuera-t-elle à travailler avec un poste en moins ?
- A ce jour, peut-on nous donner le coût réel de cette unité d'accueil ?

Delémont, le 21 novembre 2018

Claude Gerber
Député UDC

Handwritten signatures in blue ink, including the name 'Gerber' and other illegible signatures.